



# ASA NANCY

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE  
Affiliée à la FEDERATION FRANCAISE du SPORT AUTOMOBILE

## ELECTION DU NOUVEAU COMITE DIRECTEUR

Extrait des Statuts de l'association :

### **Article 10 : Comité Directeur**

#### **Article 10.1 – Composition – Prérogatives**

L'association est administrée par un Comité Directeur de 16 membres, qui exerce l'ensemble des attributions que les présents statuts n'attribuent pas à l'Assemblée Générale. Le Comité Directeur suit l'exécution du budget.

L'association reconnaît l'égalité d'accès des hommes comme des femmes aux instances dirigeantes et la composition du Comité Directeur doit refléter la composition de l'Assemblée Générale.

Les membres du Comité Directeur sont élus par l'Assemblée Générale pour une durée de quatre ans non révolus le cas échéant, étant entendu que leur mandat expire dès l'élection d'un nouveau Comité Directeur qui doit intervenir durant l'année des derniers Jeux Olympiques d'été.

Sont élus les candidats ayant obtenu le plus de voix. Ils sont rééligibles.

Seuls peuvent être candidats les membres titulaires d'une licence rattachée à l'association et âgés de 16 ans, au jour de la candidature, avec autorisation des représentants légaux pour les mineurs,

Pour être prises en considération, les candidatures au Comité Directeur doivent être adressées à l'association au plus tard 8 jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Ne peuvent être élus au Comité Directeur :

- 1° les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;
- 2° les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
- 3° les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.

#### **Article 10.2 – Election d'un bureau – Vacance et Cooptation**

Dès son élection, le Comité Directeur élit en son sein, parmi les membres majeurs, un bureau comprenant au minimum un Président, un Secrétaire Général, un Trésorier et un Délégué (ce dernier poste pouvant être cumulé avec un poste au sein du bureau excepté le poste du Président).

Le Président et le Délégué représentent l'association auprès de l'organisme régional du sport automobile compétent et auprès de la FFSA. En cas de vacances au sein du bureau, le Comité Directeur élit un remplaçant parmi ses membres pour la durée du mandat restant à courir.

Etant précisé que, pour quelque cause que ce soit, le Comité Directeur, pourra décider, dans le respect du nombre de membres et des conditions d'éligibilité fixés à l'article 10.1 des présents statuts, de la cooptation d'un ou plusieurs nouveaux membres dont le mandat prendra fin avec celui du Comité Directeur.

Devenir membre au Comité Directeur s'est faire partie de la vie quotidienne de l'association, participer à l'élaboration /organisation des différentes épreuves.

De nos jours, la liste des tâches liées à l'organisation de nos épreuves ne cesse de croître, c'est pourquoi le Comité Directeur est constamment en activité, tous les membres étant des bénévoles, il est donc important que chacun apporte sa pierre à l'édifice en fonction de son temps libre et de ses compétences.

**Quelques exemples des droits et devoirs d'un membre au Comité Directeur :**

- **Présence aux réunions (environ 2/trimestre)**
- **Présence et activité lors de nos épreuves**
- **Aide technique, administrative ou numérique (selon ses compétences)**
- **Recherche de partenaires**

Pour toutes questions, et avoir plus de détails, n'hésitez pas à nous joindre car la liste ci-dessus n'est qu'un large résumé.



# ASA NANCY

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE

Affiliée à la FEDERATION FRANCAISE du SPORT AUTOMOBILE

Vous trouverez ci-dessous un formulaire de candidature à envoyer si le poste vous intéresse.

## CANDIDATURE AU COMITE DIRECTEUR

Monsieur, Madame

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE :

N : ..... RUE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

Type de Licence : ..... Numéro de Licence 2023 : .....

Je désire me présenter à l'élection du Comité Directeur de l'ASA NANCY qui se déroulera lors de l'assemblée générale du 27 JANVIER 2024 à Nancy.

**(!) LES CANDIDATURES DEVRONT ETRE RECUES POUR LE 19 JANVIER 2024 (!)**

DATE :                      SIGNATURE :

En cas d'absence vous pouvez donner votre voix à un autre membre licencié 2023 (sauf au Président !)

## POUVOIR

Je soussigné(e) .....

Donne pouvoir à .....

De me représenter à l'Assemblée Générale de l'Association Sportive Automobile NANCY qui se tiendra le 27 JANVIER 2024 à NANCY (54000).

FAIT A : .....

LE : .....

Signature + « Bon pour pouvoir » :

Documents à envoyer par courrier à :

**ASA NANCY, 15 Rue des Carrières, 54114 JEANDELAINCOURT**

**Ou bien**

**Par mail à : [asanancy0308@gmail.com](mailto:asanancy0308@gmail.com)**